



Le MOB va changer de conducteur en chef

À la tête d'une entreprise qui compte plus de 500 personnes, Georges Oberson va passer la main en juin 2025.

| B. Maillard - MOB

Trains

Georges Oberson s'apprête à donner son dernier coup de sifflet. Le directeur général du groupe Montreux Oberland bernois prendra sa retraite le printemps prochain. Une page de la vie de cette compagnie ferroviaire va se tourner.

Claude Jenny

redaction@riviera-chablais.ch

Georges Oberson prépare sa sortie. En juin prochain, lors de l'assemblée générale annuelle, il annoncera son «terminus», après 14 ans à la tête d'une direction qui aura été marquante dans la vie du MOB et de ses sociétés sœurs. Les innovations intervenues sous son règne ont été nombreuses. Mais, plus encore que les réalisations techniques, c'est une richesse humaine que Georges Oberson aura distillée durant son règne.

Pour lui, l'important, c'est d'abord l'humain. «L'année prochaine, j'aurai 64 ans. Il est temps de tirer la prise! J'arrêterai aussi tous les mandats que j'ai en lien avec la direction du MOB», précise-t-il. Ceci pour mettre ses compétences au service d'un tout autre domaine que le rail, mais il n'en dira pas plus.

Diriger le MOB, c'est être à la tête d'une grosse barque de près

de 500 personnes et la nécessité de maintenir un label haut de gamme dans la petite liste des quatre trains prestigieux de Suisse: le Matterhorn Gotthard Bahn (MGB), les chemins de fer rhétiques aux Grisons, le train du Jungfrauoch, et donc, le MOB.

Quatre compagnies qui contribuent pour une part prépondérante à l'essor du tourisme dans notre pays. Et qui en vivent également. «Sans l'apport du trafic touristique, nous n'aurions pas pu réaliser autant de travaux et d'améliorations pour le trafic régional», relève Georges Oberson.

Première mondiale

Le MOB a été la première compagnie au monde à mettre en service des trains panoramiques, avec en plus, lors de l'apparition du Super Panoramic Express,

cette exclusivité de voitures de conduite avec le mécanicien à l'étage et les passagers dans le nez de la machine. Ses rames étaient dessinées par Pininfarina.

Georges Oberson garde une anecdote en mémoire. Le célèbre designer italien, alors en vacances à Gstaad, rencontre Edgar Styfer, un ancien directeur du MOB. «Vos trains ne sont pas beaux! Je pourrais en dessiner pour vous», lançait-il. Une sortie qui n'était pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Ni une ni deux, le contrat était conclu.

Aujourd'hui, ces rames avec les passagers en tête du train, sont soigneusement entretenues et roulent encore, mais de nouveaux véhicules de ce type ne sont plus autorisés. Raison pour laquelle le nouveau train GPX qui dessert désormais directement Montreux à Interlaken – grâce au changement d'écartement des essieux à Zweisimmen – est redevenu classique au niveau du poste de conduite.

«Même si ce projet avait été initié avant mon arrivée, le GPX est la réalisation qui me tient le

plus à cœur, souligne Georges Oberson. C'est une belle histoire car beaucoup n'y croyaient plus!» Le directeur a su convaincre, l'une de ses qualités premières.

«Lorsque vous travaillez au MOB, il faut avoir l'humilité d'œuvrer pour l'entreprise avant tout et pas pour votre carrière», assure Georges Oberson. Sollicité ailleurs, pour des postes importants, il a toujours refusé car il voulait finir son parcours professionnel au MOB «avec ce qui aura été sa plus belle fonction».

Quels défis attendent son successeur?

«Veiller au côté humain de ladite fonction, annonce sans détour Georges Oberson. Et au niveau chantier, il faudra conduire celui de la ligne des Rochers-de-Naye qui va subir une rénovation totale, avec des travaux qui vont s'étaler jusqu'en 2027.»

Il faudra aussi gérer le succès du nouveau train GPX. «Des planifications de rames supplémentaires seront nécessaires», estime le futur retraité avant de mentionner la poursuite du développement de l'apport touristique pour la compagnie. «Je partirai en gardant de solides amitiés dans cette entreprise.» On ne peut que lui souhaiter bonne route!

Bio express

1983-1987

études d'économie et de journalisme à l'Université de Fribourg.

1987-1989

collaborateur de la Société suisse des hôteliers à Berne.

1989-1999

proche collaborateur du patron des CFF, au secrétariat général à Berne.

1999-2004

diverses fonctions dirigeantes au secrétariat du 1^{er} arrondissement des CFF à Lausanne, puis au marketing à Berne, avant de rejoindre la direction de Lyria.

2004-2009

responsable aux CFF du trafic régional pour la Suisse romande.

2009-2011

directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce.

Depuis 2009

directeur général du groupe MOB.



Georges Oberson, son homologue nippon, et François Margot, membre du conseil d'administration, lors de l'inauguration du «Rapiito» au printemps dernier.

«Le Rapiito» du MOB roule au Japon

L'importance de la clientèle asiatique – qui emprunte régulièrement les convois du MOB – a persuadé Georges Oberson de conclure un partenariat avec une compagnie du pays du soleil levant. Des contacts noués précédemment à Osaka lui ont permis de concrétiser son idée avec la Nankai Electric Railway.

«C'est un géant là-bas, très diversifié, mille fois plus important que nous», commente-t-il. Dans le cadre de cette amitié suisse-nippone, Georges Oberson n'a pas hésité à habiller un train du MOB aux couleurs nippones. Au printemps dernier, il s'est aussi rendu à Osaka pour inaugurer le «Rapiito», le pendant japonais du GoldenPass Express.

En bref

LES EVOUETTES

La tomate dans tous ses états

L'entreprise Zollinger Bio aux Evouettes (route de la Praïlle 20) propose une visite de son exploitation jeudi 29 août dès 13h30, centrée sur la tomate. Leaders suisses des semences biologiques et anciennes, les responsables en présenteront et... en feront déguster pas moins de 70 différentes, cultivées dans le cadre d'un plan national. Inscriptions par email jusqu'à vendredi: tulipan.zollinger@zollinger.bio **CBO**

LES DIABLERETS

Plus de monde l'été sur le glacier

Le bilan de l'été est positif pour les remontées mécaniques de Glacier 3000. Alors que la branche annonçait un recul de 5% de la fréquentation en Suisse, il n'en a rien été pour la station des Diablerets (commune d'Ormont-Dessus), qui a accueilli quelque 65'000 visiteurs entre mai et août. La fréquentation du site touristique est en hausse de +40% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. **CBO**

Forte concurrence autour des cafétérias scolaires

La Tour-de-Peilz

La société de restauration qui tenait celles du Gymnase de Burier depuis sept ans s'est vue recalée. S'étant vu souffler la concession par une autre, elle a recouru au Tribunal cantonal. En vain.

Patrick Combremont

redaction@riviera-chablais.ch

Avec la rentrée scolaire, l'établissement secondaire de La Tour-de-Peilz connaît également une nouveauté au niveau du restaurant et de ses deux buvettes, qui ont changé de mains. Le contrat de la coopérative allemande ZFV, qui gère ces lieux de ravitaillement depuis 2017, n'a en effet pas été renouvelé.

Fin juin dernier, la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP) l'a attribué à l'entreprise régionale «Le Repas Quotidien», basée à Bossonnens, qui dessert les principaux collèges fribourgeois et la Riviera.

La concession arrivant à échéance, le changement de prestataire s'est déroulé dans

le cadre d'une procédure régulière de soumission des marchés publics, précise Suzanne Peters, la directrice du gymnase. L'adjudication comprend une dizaine de critères, parmi lesquels une redevance fixe et un second montant variable en pourcentage du chiffre d'affaires annuel, «proposés» par le soumissionnaire. Des éléments qui font l'objet d'une évaluation et d'une notation par une commission indépendante.

Chiffre d'affaires de plus d'un million

L'enjeu économique est de taille, puisque l'objectif planifié par le Canton pour les trois lieux d'alimentation de Burier était fixé à 1'260'000 francs. Écartée, la société ZFV a notamment contesté

ce chiffre, l'estimant «irréaliste» et de 20% supérieur aux résultats effectivement réalisés ces dernières années. Le groupe s'en prenait aussi au calcul du personnel nécessaire, estimé à un peu plus de six équivalents plein temps pour respecter les horaires d'ouverture et jugés trop élevés.

Mi-juillet, ces griefs ont toutefois été balayés par la Cour de droit administratif et public, qui a confirmé l'adjudication du restaurant et des cafétérias par la DGEP. Les juges ont en effet considéré que ces exigences économiques, même si elles étaient plus élevées, n'étaient pas susceptibles de fausser l'offre et qu'en comparaison, le dossier déposé arrivait de toute façon derrière l'offre la plus avantageuse.